

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Mardi 5 juillet 2016, 19h30
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. Mathieu Bourque
M. François Roy
Mme Carmen Arseneault
M. François Pinard
M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02
2016-07-71 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue
02 Adoption de l'ordre du jour
03 Adoption du procès-verbal du mois de juin 2016
04 Approbation des comptes
05 Logiciels municipaux (contrat de service)
06 Règlement d'emprunt 2015-02
 06.1 Adjudication
 06.2 Conditions d'emprunt
07 Soumission contrôle qualitatif
08 Stationnement route 259
09 Congrès FQM 2016 (inscription)
10 Fermeture bureau municipal (vacances estivales)
11 Embauche étudiant (emploi d'été)

Correspondance

- MRC Nicolet-Yamaska (règlements 2016-07 et 2016-08, schéma d'aménagement, projet 150^e pacte rural)

Varia :

Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03
2016-07-72 Adoption du procès-verbal du mois de juin 2016

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal du mois de mai 2016 tel que présenté et sans lecture.

Adoptée

04
2016-07-73 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement de 57 020.01\$ (comptes fournisseurs) et de 95 103.43\$ (AccèsD).

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05

2016-07-74 Logiciels municipaux (contrat de service)

CONSIDÉRANT que la présente résolution annule la résolution 2016-06-67;

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de service d'entretien des logiciels municipaux;

CONSIDÉRANT que la compagnie Infotech offre de maintenir le service au montant annuel de 3 795\$ pour les années 2017 à 2020;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu que la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue accepte l'offre relative au contrat de service offert par la compagnie Infotech pour les années 2017 à 2020, tel que mentionné au document du 19 mai 2016.

Adoptée

06 Financement règlement d'emprunt 2015-02

06.1

2016-07-75 Adjudication

Il est proposé par monsieur François Roy et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de Nicolet pour son emprunt par billets en date du 12 juillet 2016 au montant de 1 060 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2015-02. Ce billet est émis au prix de 100.00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

77 900 \$	2.13500%	12 juillet 2017
79 500 \$	2.13500%	12 juillet 2018
81 400 \$	2.13500%	12 juillet 2019
83 200 \$	2.13500%	12 juillet 2020
738 300 \$	2.13500%	12 juillet 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée

06.2

2016-07-76 Conditions d'emprunt

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue souhaite emprunter par billet un montant total de 1 060 300 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
2015-02	530 150 \$
2015-02	530 150 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 060 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2015-02 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 12 juillet 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	77 900 \$
2018	79 500 \$
2019	81 400 \$
2020	83 200 \$
2021	85 200 \$ (à payer en 2021)
2021	653 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 juillet 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2015-02, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

07

2016-07-77 Soumission contrôle qualitatif

CONSIDÉRANT la réfection des rangs Saint-Edmond, Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau (projet SPE-15009);

CONSIDÉRANT que la surveillance des travaux requiert un contrôle qualitatif sur chacune de ces routes;

CONSIDÉRANT les offres des firmes SNC-Lavalin GEM Québec inc., Englobe, Labo S.M. et EXP.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. (15027B) tel que mentionné au document du 29 juin 2016.

Il est également résolu que la prise d'échantillons sera exécutée à la demande seulement de la Municipalité.

Adoptée

08
Stationnement route 259

Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

09
2016-07-78 Congrès FQM 2016 (inscription)

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de procéder à l'inscription de 2 participants au congrès de la FQM les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016. Les dépenses reliées au congrès seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

10
2016-07-79 Fermeture du bureau municipal (vacances estivales)

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil que le bureau municipal sera fermé pour la période de vacances estivales du 31 juillet au 13 août 2016.

Adoptée

11
2016-07-80 Engagement emploi d'été

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'embaucher, madame Julie Goudreau Boisclair du 177 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue, Québec, J0C 1R0, pour une période de douze semaines.

Adoptée

20h30 Période de questions

2016-07-81 Levée de la séance

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h30.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Silvie Leclerc
Directrice générale